



Les élèves à besoins particuliers

publié le 17/10/2016 - mis à jour le 18/09/2017

Les démarches

Dans son projet d'établissement, le collège Arthur Rimbaud a inscrit une de ses priorités sur l'aide apportées aux élèves en difficulté, en particulier la prise en compte des retards d'apprentissage dus à la dyslexie mais aussi aux autres formes de « Dys ».

 [troubles_dys_carte_mentale-2](#) (PDF de 2.1 Mo)

Plusieurs professeurs ont suivi une formation qui permet de dépister ces troubles et de les accompagner. Bien sûr le lien avec la famille est essentiel et rien ne peut être mis en place sans l'accord de tous.

Certains enfants arrivent avec un diagnostic déjà posé, il suffit donc de mettre en action les aides proposées par le PPS ou le PAP .

 [fiche_synthetique_pps_pap](#) (PDF de 292.5 ko)

Pour d'autres, cela n'a pas pu être diagnostiqué avant et il faut donc rapidement pour le bien de l'enfant mettre en place une prise en charge. Le professeur principal prend rendez-vous avec la famille pour faire le point sur les difficultés et propose de faire un bilan auprès d'un professionnel.

Il faut savoir que les orthophonistes ou les ergothérapeutes ont des carnets bien remplis et les délais d'attente sont importants. Notre Conseillère d'Orientation Psychologue est également une aide précieuse pour mieux cerner la cause des retards constatés.

Une fois le bilan réalisé et selon l'importance du trouble, il appartient à la famille de faire une demande de reconnaissance de handicap pour bénéficier d'une aide humaine ou matérielle. Un dossier va alors être réalisé, qui suppose plusieurs démarches.

 [pour_une_demande_de_pps](#) (PDF de 84.4 ko)

Il faut savoir que lorsque le handicap est reconnu, l'élève peut bénéficier d'un aménagement du brevet des collèges sous la forme de temps supplémentaire, d'une dictée aménagée ou même d'un secrétariat, selon les aides préconisées par le médecin scolaire dans le PAP ou PPS.

 [pour_un_amenagement_des_examens](#) (PDF de 132.9 ko)

Cette collaboration indispensable permet de redonner confiance au collégien et de lui permettre de vivre au mieux sa scolarité tout en le préparant à la suite.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.